



Le crieur public

Aujourd'hui, nous sommes complètement inondés d'informations diverses et variées par d'innombrables moyens (radio, télévision, Internet, journaux en tout genre, téléphone, etc.). Cette information aux multiples supports n'a pas toujours existé et dans un passé pas si lointain où peu de personnes savaient lire, l'information nécessaire à la vie quotidienne devait néanmoins être diffusée. Les informations passaient par la voix du crieur.

Le premier lieu d'information restait l'église, où le prêtre après l'office dominical s'efforçait d'informer ses ouailles des nouvelles religieuses bien sûr, et laïques ayant un caractère officiel notamment émises par les intendants et relayées par les évêchés. Parfois le prêtre se contentait de signaler ces informations aux syndicats qui prenaient la charge de les faire connaître.

Après la révolution de 1789, les maires étaient directement avisés par les administrations départementales auxquelles ils devaient en retour apporter les réponses attendues. À leur tour, ils devaient répercuter ces informations à leurs concitoyens afin d'en faire connaître la teneur.

Outre l'affichage qui bien que réglementaire n'était pas d'une grande efficacité vu la proportion d'analphabètes, il restait la solution adoptée depuis le haut Moyen Âge de faire appel à un crieur public. Cet homme avait une influence considérable dans une société illettrée. Il était écouté avec une attention particulière pour les nouvelles de premières importances pour leur vie quotidienne et les finances de chacun.

Sur la voie publique le crieur chargé de lire un texte sur lequel il n'a peu de prise, doit cependant s'adapter à la situation, trouver le ton, gérer les rassemblements, les interactions et parfois adapter le texte.

Le crieur issu du petit peuple, connaît une relative ascension sociale et économique, il perçoit un gage annuel et quelques paiements à la tâche, bien qu'il soit par ailleurs tenu d'effectuer certains travaux comme le nettoyage des écoles et de certains locaux.

Quelles sont les annonces dont il est particulièrement chargé ?

- Police, notamment communale (respect des propriétés, de l'usage du four, des fontaines)
- Vente à l'encan,
- Annonces pour des particuliers moyennant finances (marchands ambulants)



Casquette du garde champêtre

Où se font les annonces ?

En principe, dans des lieux désignés pour que le maximum de public puisse en bénéficier. Pour attirer l'attention de la population, il se fait repérer en s'annonçant aux cris « Oyé, Oyé » puis d'un coup de trompe prolongé.

Il ne diffuse son texte que lorsque les habitants se présentent sur leur porte et que le silence est établi.

À Innimond, comment cela se passait-il ?

Jusqu'à la fin des années 1960, le poste de crieur était assuré par le garde champêtre qui se rendait de la Rue à la Combe en passant par le Centre du village et en répétant à chaque fois son annonce au complet. Dès que le coup de trompe avait résonné les portes s'entrebâillaient et la maîtresse de maison s'affichait sur le seuil, les enfants accouraient de toute part et attendaient en silence, figés comme des statues; même les poules et les chiens qui d'habitude s'ébattaient dans la rue, prenaient une position de replis.

Ici, l'annonce était précédée d'un roulement de tambour, puis lorsque Prosper Chuzel fut chargé de cette mission, on dut passer à la trompe, car ce dernier avait perdu un bras pendant la grande guerre et ne pouvait de ce fait se servir d'un tambour.

L'annonce terminée, le garde s'éloignait vers un nouvel emplacement, les poules et les chiens s'ébattaient de nouveau, les commères commentaient les informations et discrètement les portes se refermaient.

Le dernier garde champêtre à se servir de cet appareil fut Joseph Rebellet, après lui, la mairie se contenta de placer des petits papiers dans les boîtes aux lettres des Irmondiaux.

C'est ainsi que se termina la fonction de crieur public.

Paul Mellet